

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### CRITICAL ELEMENTS ANNONCE DEUX NOUVELLES NOMINATIONS AU SEIN DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

**25 JUILLET 2022** – MONTRÉAL (QUÉBEC) – Corporation Lithium Éléments Critiques (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE: F12) (« **Critical Elements** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer les nominations de Mme Maysa Habelrih et Mme Vanessa Laplante à son conseil d'administration.

Mme Maysa Habelrih est une exécutive et une directrice de conseil d'administration axée sur les résultats, qui tire parti de son expérience mondiale et de ses antécédents en matière d'excellence opérationnelle et de transformation des objectifs commerciaux en croissance des résultats dans des environnements complexes. Elle possède une expertise dans la gestion de coentreprises internationales et la gestion de conseils d'administration avec une solide connaissance des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG). Au cours de la dernière année, Maysa a été présidente-directrice générale du Mouvement Québécois de la Qualité, un organisme à but non lucratif axé sur l'augmentation de la compétitivité et de la productivité des organisations québécoises. De 1989 à 2019, elle a travaillé au sein de la société Alcan, laquelle société est devenue Rio Tinto Aluminium en 2007. Maysa y a terminé en tant que directrice générale / vice-présidente des coentreprises responsable de la gouvernance et finances pour neuf opérations de coentreprise dans le monde, avec 2 milliards de dollars de revenus, 400 millions de dollars d'EBITDA et 1 900 employés directs et indirects. Cela comprenait la supervision de la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'expansion minier de 850 millions de dollars en Guinée. Maysa est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie chimique de l'Université McGill à Montréal, ainsi que l'International Masters Program for Managers (IMPM) qui est offert en partenariat par l'INSEAD, l'Université McGill et 3 autres universités.

Mme Vanessa Laplante possède plus de 30 ans d'expérience en finance et en fiscalité, dont 16 ans dans l'industrie minière. Elle est une chef de file dans son domaine de spécialisation, la fiscalité minière, ce qui lui a permis d'être reconnue comme présidente du comité fiscalité de l'Association Minière du Québec depuis 2011, et présidente du conseil d'administration de l'Association Minière du Québec depuis juin 2021. Depuis 2014, Vanessa est directrice de la fiscalité et du bureau de Montréal, ainsi que trésorière, de Partenariat Canadian Malartic, une coentreprise entre Agnico Eagle Mines Limitée et Yamana Gold Inc., qui exploite la plus grande mine d'or à ciel ouvert au Canada. De 2019 à 2020, elle a été membre du conseil d'administration et présidente du comité d'audit et de gestion des risques de Nemaska Lithium Inc. Dans le cadre de son emploi chez Corporation minière Osisko de 2010 à 2014, elle a été membre du comité d'audit. De 2015 à 2019, Vanessa a été membre du comité consultatif sur la simplification du régime de redevances minières, formé par le Ministère des Ressources Naturelles du Québec. Vanessa détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke (1991) et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA).

Dans le cadre de leurs nominations, Mme Habelrih et Mme Laplante se sont vu attribuer chacune 200 000 options d'achat d'actions de la Société à un prix d'exercice de 1,35 \$ par action valide pour une durée de cinq ans.

Eric Zaunscherb, président du conseil d'administration de Critical Elements, a déclaré : « C'est un plaisir d'accueillir Maysa et Vanessa au sein de notre conseil. Une fois que nous aurons reçu notre certificat d'autorisation de la province de Québec, nous serons bien positionnés pour financer et faire avancer le projet de lithium-tantale de haute pureté Rose jusqu'à la production. Ce conseil d'administration de qualité possède maintenant les compétences requises pour soutenir la direction en cette période intense et passionnante, au bénéfice des parties prenantes de la Société. »

## À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 700 kilomètres carrés. Le 13 juin 2022, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 82,4 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 1,915 milliards US\$ à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 93 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie; la Société travaille à obtenir une approbation similaire dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du Québec. La Société a aussi une bonne relation avec la Nation Crie.

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Patrick Laperrière  
Directeur des relations aux investisseurs  
et développement corporatif  
514-817-1119  
[plaperriere@cecorp.ca](mailto:plaperriere@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.  
Chef de la direction  
819-354-5146  
[jslavallee@cecorp.ca](mailto:jslavallee@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

*Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.*

### **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « prévu », « ciblé », ou « croit », ou des variantes de ces mots et phrases ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « pourraient », ou « seraient », « se produisent » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans les présentes comprennent, sans s'y limiter, les déclarations relatives à l'achèvement du programme d'exploration 2022 et ses objectifs connexes, l'achèvement du processus d'obtention d'autorisation provincial et ses effets positifs potentiels sur la Société et le Projet, la réalisation d'une étude technique pour une usine chimique de production d'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité, la préparation des travaux de conception technique de l'usine de traitement et des infrastructures connexes, l'annonce le 13 juin 2022 de résultats d'une étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène, les contrats d'achat à terme et les acheteurs des produits de la Société, en obtenant un financement suffisant à des conditions et poursuite des discussions positives et relations avec les communautés locales et les parties prenantes. Les informations prospectives sont fondées sur des hypothèses que la direction juge raisonnables au moment où ces déclarations sont faites. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux informations prospectives.

Bien que Critical Elements ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats attendus décrits dans les informations prospectives comprennent,

sans s'y limiter : résultats du programme d'exploration de 2022 de la Société et effets sur les objectifs énoncés de la Société, résultats de l'étude d'ingénierie pour une usine chimique de production d'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité, problèmes rencontrés en lien avec les travaux d'ingénierie préliminaires, impact de l'étude de faisabilité mise à jour sur le Projet, la capacité de Critical Elements à obtenir un financement suffisant pour faire avancer et terminer le Projet, les incertitudes associées aux estimations des ressources et des réserves de la Société, les incertitudes concernant l'offre et la demande mondiales de lithium et de tantale et les prix du marché et de vente, les incertitudes associées à la sécurisation des contrats d'achat à terme et des contrats clients, les incertitudes concernant les aspects sociaux, les impacts sur la communauté et l'environnement, les incertitudes concernant les opportunités d'optimisation du Projet, ainsi que les facteurs de risque énoncés dans le rapport de gestion de fin d'exercice de la Société daté du 31 août 2021 et d'autres documents d'information disponibles sous le profil SEDAR de la Société. Les informations prospectives contenues dans les présentes sont faites à la date de ce communiqué de presse et Critical Elements décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si requis par lois sur les valeurs mobilières.